

Certificat en travail social - 4155

RESPONSABLES :

Gatineau

Célyne Lalonde
Directrice de module

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 819 595-3900, poste 2342
Courriel : modtravsoc@uqo.ca

St-Jérôme

Grace Chammas
Co-directrice de module

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 450 530-7616, poste 4066
Courriel : modtravsocstj@uqo.ca

SCOLARITÉ :

30 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Le but de ce programme est d'offrir une formation permettant d'identifier, de comprendre et d'analyser les principales dimensions associées aux problèmes sociaux.

Au terme de ce programme de formation, l'étudiant sera en mesure :

- 1-de décrire certains problèmes sociaux contemporains;
- 2-d'utiliser des construits théoriques provenant de plusieurs disciplines permettant l'analyse des problèmes sociaux;
- 3-d'identifier les principaux acteurs susceptibles d'agir sur les conditions inhérentes à l'apparition des problèmes sociaux de même que sur leurs effets.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Contingenté
		Automne	Hiver	Été	
Gatineau	TC	✓			✓
	TP	✓			✓
St-Jérôme	TP	✓			✓

TC : Temps complet
TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent. De plus, la candidate ou le candidat doit répondre à un questionnaire et se soumettre à une entrevue au besoin.

Base études universitaires

Avoir réussi un minimum de 15 crédits universitaires, avec une moyenne générale de 2,5 sur 4,3 ou l'équivalent. De plus, la candidate ou le candidat doit répondre à un questionnaire et se soumettre à une entrevue au besoin.

Base expérience

Avoir travaillé pendant six (6) à douze (12) mois, de façon rémunérée ou bénévole, dans un domaine relié à l'intervention sociale ou de l'analyse des problèmes sociaux. De plus, la candidate ou le candidat doit répondre à un questionnaire et se soumettre à une entrevue au besoin.

PLAN DE FORMATION :

TSO2443	Théories et pratiques de l'intervention en travail social auprès des personnes (TSO1003)
SOC1223	Problèmes sociaux et mouvements sociaux
SOC1243	Pauvreté : processus, impacts et changements (TSO2423)
TSO1003	Introduction au travail social
TSO2423	Fondements théoriques du travail social

TSO2493	Nouveaux risques sociaux et protection sociale 12 crédits optionnels
---------	---

Cours optionnels

4 cours (12 crédits) parmi les suivants :

SME1143	Santé mentale
SOC1233	Rapports de genre et sociétés
SOC1253	Nouvelles réalités familiales
SOC2663	Diversité culturelle et intervention sociale
TSO2353	Méthodologie de recherche en travail social
TSO2393	Travail social et vieillissement
TSO2533	Diversité sexuelle et de genre
TSO2543	Travail social et protection de l'enfance
TSO2553	Intervention auprès des enfants et des adolescents
TSO2593	Travail social international
TSO2603	Dépendances et intervention
TSO2563	Intervention différenciée selon le genre
TSO2633	Travail social et réadaptation : intervenir en DI, TSA, DP
TSO1004	Intervenir en milieu communautaire

NOTES :

Gestion des contingentements

Gatineau: contingenté à l'automne à 10 étudiants à temps complet et à 10 étudiants à temps partiel.

Saint-Jérôme: le programme n'est pas offert à temps complet; contingenté à l'automne à 10 étudiants à temps partiel.

La sélection des candidats est effectuée en respectant la répartition suivante entre les catégories de clientèles : (1) (2)

- a) Admission sur la base du diplôme d'études collégiales (DEC) du Québec (70%)
- b) Admission sur la base adulte (10%)
- c) Admission sur la base d'études universitaires (10%)
- d) Admission sur la base d'un diplôme équivalent au DEC du Québec (10%)

Pondération liée à la sélection pour chaque catégorie de clientèles :

- a) Base d'admission DEC (100 points)
 - La sélection est effectuée uniquement sur la base du dossier scolaire
 - La Cote R est le seul critère utilisé pour évaluer la qualité du dossier scolaire des candidats
 - Au besoin, le candidat pourrait être appelé à se soumettre à une entrevue et à répondre à un questionnaire de sélection avant qu'une décision finale d'admission soit rendue. Aucune pondération ne sera appliquée pour cette étape qui est éliminatoire lorsqu'elle est jugée insatisfaisante.

b) Base adulte (100 points)

- Dossier scolaire et expérience pertinente attestée par le candidat ou la candidate qui doit présenter un dossier (portfolio) incluant les éléments suivants :
 1. Les relevés de notes de ses études antérieures (20 points)
 2. Un curriculum vitae faisant état d'au moins six mois d'implication citoyenne, de militantisme, d'expérience bénévole ou en emploi, dans un domaine relié à l'intervention auprès d'individus, de groupes, d'associations ou d'organisations (40 points)
- Deux rapports confidentiels de recommandation provenant du secteur de l'éducation ou d'un organisme reconnu (10 points)
- Questionnaire sur place (30 points)
- Au besoin, le candidat pourrait être appelé à se soumettre à une entrevue et à répondre à un questionnaire de sélection avant qu'une décision finale d'admission soit rendue. Aucune pondération ne sera appliquée pour cette étape qui est éliminatoire lorsqu'elle est jugée insatisfaisante.

c) Base études universitaires (100 points)

- Moyenne cumulative (70 points)
- Dossier scolaire (30 points)
- Au besoin, le candidat pourrait être appelé à se soumettre à une entrevue et à

répondre à un questionnaire de sélection avant qu'une décision finale d'admission soit rendue. Aucune pondération ne sera appliquée pour cette étape qui est éliminatoire lorsqu'elle est jugée insatisfaisante.

d) Base d'admission équivalente au (DEC) du Québec (100 points)

- La sélection est effectuée uniquement sur la base de la qualité du dossier scolaire
- La moyenne générale est le seul critère utilisé pour évaluer la qualité du dossier scolaire des candidats
- Au besoin, le candidat pourrait être appelé à se soumettre à une entrevue et à répondre à un questionnaire de sélection avant qu'une décision finale d'admission soit rendue. Aucune pondération ne sera appliquée pour cette étape qui est éliminatoire lorsqu'elle est jugée insatisfaisante.

(1) Les places qui seraient non comblées par une catégorie de clientèles pourraient être transférées à une autre catégorie de clientèles

(2) La base d'admission la plus susceptible de favoriser l'admission du candidat sera utilisée pour la sélection

NOTE IMPORTANTE : Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada (IRCC) et le ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration du Québec (MIFI) ont adopté un ensemble de mesures importantes qui peuvent avoir des impacts sur le cheminement migratoire des personnes étudiantes internationales. Voici les liens des messages publiés par la Direction des Affaires Internationales de l'UQQ concernant les nouvelles mesures relatives au permis de travail postdiplôme :

Travailler ou vivre au Canada après l'obtention du diplôme - Nouvelle mesure depuis le 1er septembre 2024

<https://uqo.ca/nouvelles/170170>

Permis de travail Postdiplôme - Exigence linguistique et domaine d'études admissibles

<https://uqo.ca/nouvelles/170172>